



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



© Xavier Schwedel - MENJS

Téléservice Orientation en 3^e

Phase définitive
d'orientation

Guide à l'attention
des chefs d'établissement
et de leurs équipes
pour l'accompagnement
des familles

Année scolaire 2020-2021



Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des choix définitifs d'orientation et des réponses aux propositions du conseil de classe afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase définitive de la procédure d'orientation.

Les représentants légaux ont maintenant la possibilité de répondre à plusieurs propositions du conseil de classe. De plus, afin de recueillir les réponses de tous les représentants légaux, le représentant qui n'a pas saisi la réponse pourra signifier son accord ou son désaccord avec la réponse saisie par l'autre représentant.

1. Connexion au téléservice

Les modalités de connexion au téléservice sont identiques pour la phase provisoire et la phase définitive de la procédure d'orientation.

Chaque phase peut être gérée par un représentant légal différent. Les choix définitifs peuvent ainsi être saisis par le parent qui n'a pas fait la saisie en phase provisoire. Une phase renseignée par un représentant ne peut en revanche être modifiée que par ce représentant. Les saisies effectuées sont en lecture seule pour le second parent et l'élève.

2. Saisie des choix définitifs

La saisie des choix définitifs est possible uniquement après avoir accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire. Si le parent qui a saisi les intentions provisoires n'a pas accusé réception de l'avis du conseil de classe, le parent qui se connecte pour la phase définitive doit le faire avant de pouvoir saisir les choix définitifs d'orientation.

La saisie des choix définitifs suit le même déroulement que la saisie des intentions provisoires, que ce soit pour la 2^{de} générale et technologique - 2^{de} STHR ou la voie professionnelle.

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Depuis l'écran de saisie des choix définitifs, la famille peut consulter les intentions et les avis de la phase provisoire en cliquant sur ① Intentions provisoires à l'aide de la barre de navigation en haut de l'écran

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LYCEE TECHNOLOGIQUE PRIVE JEHANNE D'ARC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE

ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1

☐ 2de générale et technologique ou 2de STHR
 ☐ 2de professionnelle
 ☐ 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UN CHOIX

ANNULER

VALIDER

Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

3. Validation des choix définitifs

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des choix définitifs.

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LYCEE TECHNOLOGIQUE PRIVE JEHANNE D'ARC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE

ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Choix 2 : 2de professionnelle

Sous statut scolaire

Vos choix ont bien été validés. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du télé-service par l'établissement avant les conseils de classe

Seul le représentant ayant saisi les choix peut apporter des modifications. Les choix saisis sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

Un message électronique récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.



Si le représentant légal ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés : il n'y aura pas de récapitulatif envoyé par message électronique ni de synchronisation avec Siecle Orientation.

Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les élèves pour lesquels il n'y a pas de saisies enregistrées, et accompagner leur famille pour formuler leurs choix définitifs.

L'adresse utilisée pour l'expédition des messages électroniques est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siecle.

Message électronique reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 19/01/2021 à 17:02:28, nous vous confirmons par cet email que votre (vos) choix définitif(s) a (ont) bien été enregistré(s) pour l'élève **Prénom NOM**.

En voici le récapitulatif :

- **Choix 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- **Choix 2** : 2de professionnelle

Sous statut scolaire

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Message électronique reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 19/01/2021 à 17:02:28 par **Prénom NOM** du représentant qui a effectué la saisie, nous vous informons par cet email que l'(les) choix définitif(s) a (ont) bien été enregistré(s) pour l'élève **Prénom NOM**

En voici le récapitulatif :

- **Choix 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- **Choix 2** : 2de professionnelle

Sous statut scolaire

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

S'il souhaite apporter des modifications, le parent qui n'a pas saisi la demande est invité à se rapprocher du représentant légal qui a saisi les choix et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

4. Consultation et réponse aux propositions du conseil de classe



Vous devez fermer le téléservice au moins 24h avant le début des conseils de classe, délai nécessaire pour intégrer dans Siecle Orientation les derniers choix saisis pour la tenue des conseils de classe (transfert des choix du téléservice vers Siecle Orientation durant la nuit).

Une fois les propositions du conseil de classe saisies dans Siecle Orientation, vous devez attendre 24h avant de procéder à la réouverture du téléservice, délai nécessaire pour le transfert des propositions de Siecle Orientation au téléservice. (C'est uniquement après ce transfert que les familles ne pourront plus modifier leurs choix).

Le parent qui a saisi les choix doit répondre aux propositions du conseil de classe :

- en acceptant une ou plusieurs voies pour lesquelles le conseil de classe a répondu « oui » ou une ou plusieurs des voies non demandées par la famille mais proposées par le conseil de classe ;
- ou en refusant toutes les propositions du conseil de classe

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LYCÉE TECHNOLOGIQUE PRIVÉ JEHANNE D'ARC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE.

Vous devez donner votre réponse.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Oui

Choix 2 : 2de professionnelle

Non

Statut scolaire demandé

Observations du conseil de classe :

Sans objet.

☐ Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :

☐ 2de générale et technologique ou 2de STHR

☐ Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement

VALIDER

Si le parent quitte la page sans répondre aux propositions du conseil de classe, une fenêtre pop-up s'ouvre pour l'avertir :

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Vous n'avez pas répondu aux propositions du conseil de classe, êtes-vous sûr de vouloir quitter cette page ?

OK Annuler

Afin de finaliser la procédure, l'autre représentant légal doit également se connecter au téléservice pour signifier son accord ou son désaccord avec la réponse saisie :

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LYCÉE TECHNOLOGIQUE PRIVÉ JEHANNE D'ARC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Oui

Choix 2 : 2de professionnelle

Non

Statut scolaire demandé

Observations du conseil de classe :

Sans objet.

Vous avez accepté l'une des propositions du conseil de classe :

2de générale et technologique ou 2de STHR

L'ensemble des représentants n'a pas encore donné sa réponse suite aux propositions du conseil de classe. La(les) décision(s) d'orientation sera(ont) prise(s) lorsque tous les représentants auront répondu.

Message électronique reçu par le représentant légal qui a accepté une ou plusieurs propositions du conseil de classe

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 22/01/2021 à 09:11:22, nous vous confirmons par cet email que vous avez accepté la/les proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève **Prénom NOM**:

2de générale et technologique ou 2de STHR

Afin de finaliser la procédure, les autres représentants légaux doivent signifier leur accord ou leur désaccord avec votre réponse via le téléservice.

Coordonnées de l'établissement

Message électronique reçu par l'autre représentant légal afin qu'il se connecte au téléservice pour signifier son accord ou son désaccord

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 22/01/2021 à 09:11:22 par **Prénom NOM**, nous vous informons par cet email que la/les proposition(s) suivante(s) du conseil de classe a/ont été acceptée(s) pour l'élève **Prénom NOM**:

2de générale et technologique ou 2de STHR

Il convient de vous connecter au téléservice afin de signifier votre accord ou votre désaccord avec la réponse donnée par l'autre représentant légal de l'élève.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

5. Acceptation d'une ou plusieurs des propositions du conseil de classe et accord entre les représentants légaux

Une ou plusieurs des propositions du conseil de classe acceptée(s) par le parent deviennent décisions d'orientation définitives prises par le chef d'établissement si l'autre représentant s'est connecté au téléservice et a signifié son accord avec cette réponse.

Ecran de saisie pour le parent qui doit signifier son accord ou son désaccord :

The screenshot displays the 'SERVICE EN LIGNE ORIENTATION' interface. On the left is a purple sidebar menu with options: MON COMPTE, ACCUEIL, ORIENTATION (highlighted), AFFECTATION APRÈS LA 3^e, FICHE DE RENSEIGNEMENTS, LYCEE TECHNOLOGIQUE PRIVÉ JEHANNE D'ARC, CONTACT, and SE DÉCONNECTER. The main content area has a header with 'SERVICE EN LIGNE ORIENTATION' and a progress bar with three steps: 1. Intentions provisoires, 2. Choix définitifs (active), and 3. Décision. Below the progress bar, it states: 'Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE. Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :'. There are two choice boxes: 'Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR' with a yellow 'Oui' button, and 'Choix 2 : 2de professionnelle' with a yellow 'Non' button. Below these is a text box for 'Statut scolaire demandé'. A section for 'Observations du conseil de classe' contains a text box with 'Sans objet.'. At the bottom, a yellow box shows 'Prénom NOM a accepté la proposition du conseil de classe : 2de générale et technologique ou 2de STHR'. Below this is the question 'Êtes-vous d'accord avec la réponse aux propositions du conseil de classe de' followed by 'OUI' and 'NON' buttons. A blue callout box on the right points to the 'Prénom NOM' field, stating: 'Prénom NOM du représentant qui a répondu aux propositions du conseil de classe'.

La proposition du conseil de classe est acceptée par les représentants légaux, elle devient décision d'orientation prise par le chef d'établissement.

Message électronique reçu par le représentant légal qui a accepté une ou plusieurs propositions du conseil de classe

Objet : [ORIENTATION] Accord entre les représentants légaux

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 22/01/2021 à 09:14:43, nous vous informons par cet email que Mme **Prénom NOM** est d'accord avec votre réponse aux propositions du conseil de classe pour l'élève **Prénom NOM**

Choix définitif(s) demandé(s) :

- **Choix 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- **Choix 2** : 2de professionnelle

Proposition(s) du conseil de classe :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Proposition(s) du conseil de classe que vous avez acceptée(s) :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Celle(s)-ci devient(nent) décision(s) d'orientation définitive(s) prise(s) par le chef d'établissement

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Message électronique reçu par le représentant légal qui a signifié son accord

Objet : [ORIENTATION] Accord entre les représentants légaux

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 22/01/2021 à 09:14:43, nous vous confirmons par cet email que vous êtes en accord avec la réponse aux propositions du conseil de classe donnée par M. **Prénom NOM** pour l'élève **Prénom NOM**.

Choix définitif(s) demandé(s) :

- **Choix 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- **Choix 2** : 2de professionnelle

Proposition(s) du conseil de classe :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Proposition(s) du conseil de classe acceptée(s) :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Celle(s)-ci devient(nent) décision(s) d'orientation définitive(s) prise(s) par le chef d'établissement

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Exemple d'affichage :

The screenshot shows a web interface for 'SERVICE EN LIGNE ORIENTATION'. On the left is a purple sidebar menu with options: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, ORIENTATION (highlighted), AFFECTATION APRÈS LA 3^e, VIE SCOLAIRE, FICHE DE RENSEIGNEMENTS, ETB REGIONAL ENSEIGN ADAPTE EREA, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER (with a back arrow icon). The main content area has a header with a purple arrow icon and the text 'SERVICE EN LIGNE ORIENTATION'. Below this is a progress bar with three steps: 1 Intentions provisoires, 2 Choix définitifs (current step), and 3 Décision. The main text area displays: 'Prénom NOM a accepté les propositions du conseil de classe :', followed by '2de professionnelle' and '1re année de CAP'. Below this, it says 'Vous êtes d'accord avec cette réponse.' and 'Ces propositions deviennent décisions d'orientation définitives prises par le chef d'établissement.'

6. Acceptation ou refus d'une ou plusieurs des propositions du conseil de classe et désaccord entre les représentants légaux

Si une ou plusieurs des propositions du conseil de classe sont acceptée(s) ou refusée(s) par le parent ayant fait la saisie ou si l'autre parent est en désaccord avec cette réponse, aucun accord n'ayant été trouvé entre les représentants légaux et le conseil de classe, un entretien avec le chef d'établissement est proposé :

The screenshot shows the same web interface as before, but now at the '3 Décision' step of the progress bar. The main text area displays a warning message in red: 'Aucun accord entre les représentants légaux et le conseil de classe n'ayant été trouvé, un entretien avec le chef d'établissement doit avoir lieu. Si ce n'est pas déjà fait, prenez immédiatement contact avec le chef d'établissement.'. At the bottom right, there is a button labeled 'Je donne mon avis' and a small logo for 'Vos avis comptent'.

Message électronique reçu par le représentant légal qui a accepté une ou plusieurs propositions du conseil de classe

Objet : [ORIENTATION] Désaccord entre les représentants légaux

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 22/01/2021 à 09:14:43, nous vous informons par cet email que **Prénom NOM** est en désaccord avec votre réponse aux propositions du conseil de classe pour l'élève **Prénom NOM**.

Choix définitif(s) demandé(s) :

- Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- Choix 2 : 2de professionnelle

Proposition(s) du conseil de classe :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Proposition(s) du conseil de classe que vous avez acceptée(s) :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Aucun accord entre les représentants légaux et le conseil de classe n'ayant été trouvé, un entretien avec le chef d'établissement doit avoir lieu.

Si ce n'est pas déjà fait, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Message électronique reçu par le représentant légal qui a signifié son désaccord

Objet : [ORIENTATION] Désaccord entre les représentants légaux

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 22/01/2021 à 09:14:43, nous vous confirmons par cet email que vous êtes en désaccord avec la réponse aux propositions du conseil de classe donnée par **Prénom NOM** pour l'élève **Prénom NOM**.

Choix définitif(s) demandé(s) :

- Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- Choix 2 : 2de professionnelle

Proposition(s) du conseil de classe :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Proposition(s) du conseil de classe acceptée(s) :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Aucun accord entre les représentants légaux et le conseil de classe n'ayant été trouvé, un entretien avec le chef d'établissement doit avoir lieu.

Si ce n'est pas déjà fait, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

7. Lien entre le téléservice et Siecle Orientation

Choix définitifs

Le pictogramme  vous indique qu'un représentant légal a saisi des choix définitifs dans le téléservice. Ses nom et prénom sont mentionnés ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée.

A la demande de la famille, vous avez la possibilité de modifier dans Siecle Orientation les choix définitifs saisis par les familles dans le téléservice. Les représentants légaux recevront chacun un message électronique les informant des modifications.

L'adresse utilisée pour l'expédition des messages électroniques est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siecle.

Réponses aux propositions du conseil de classe

Le pictogramme  vous indique que le représentant a répondu aux propositions du conseil de classe dans le téléservice. Ses nom et prénom sont mentionnés ainsi que la date de la saisie. Les propositions acceptées et refusées sont affichées. Dès qu'un autre représentant légal a signifié son accord ou désaccord, ses nom et prénom sont mentionnés ainsi que la date de la saisie et l'accord ou le désaccord avec la réponse de l'autre représentant.

Le chef d'établissement a la possibilité de modifier les propositions du conseil de classe. Dans le cas d'une modification majeure qui demande à nouveau une réponse des représentants légaux la demande est réinitialisée. Un message électronique est envoyé à chaque représentant pour les informer de la modification des propositions d'orientation du conseil de classe. Le représentant légal ayant renseigné la phase définitive devra se connecter au téléservice Orientation pour apporter à nouveau une réponse aux propositions actualisées du conseil de classe. Afin de finaliser la procédure, l'autre représentant légal devra également se connecter au téléservice afin de signifier son accord ou son désaccord avec cette réponse.

Pour plus de précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module (cliquer sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran), ainsi qu'aux fiches utilisateurs élaborées par la diffusion nationale et disponibles auprès de votre service académique d'information et d'orientation